



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**LE SECRÉTARIAT DE LA ZLECAf RÉAFFIRME SA CONFIANCE EN
AFREXIMBANK À LA SUITE DE SA RÉTROGRADATION PAR FITCH**

Accra, Ghana, 16 juin 2025- Le Secrétariat de la ZLECAf a noté avec inquiétude la récente rétrogradation de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) par l'agence de notation financière Fitch de « BBB » à « BBB - » avec une perspective négative.

Le Secrétariat de la ZLECAf exprime sa préoccupation face à la récente rétrogradation de la note d'Afreximbank par l'agence de notation financière Fitch. Tout en reconnaissant le rôle des agences de notation sur les marchés financiers mondiaux, nous sommes préoccupés par le fait que cette évaluation pourrait ne pas refléter pleinement l'évolution des réalités, des priorités et de la vision du continent africain. Afreximbank a été à l'avant-garde des efforts visant à transformer le paysage économique de l'Afrique et est un partenaire stratégique du Secrétariat de la ZLECAf dans la réalisation d'une mise en œuvre réussie de la ZLECAf. Les interventions de la Banque couvrent des domaines clés tels que le commerce et le financement de projets, la mise en œuvre du Fonds d'Ajustement de la ZLECAf, le développement des chaînes de valeur industrielles, la promotion du commerce numérique et des paiements en monnaies locales par le biais du PAPSS, ainsi que la facilitation des investissements au sens large, conformément aux objectifs de la ZLECAf. La Banque continue de jouer un rôle clé dans la réduction des risques en matière d'échanges commerciaux et la participation du secteur privé sur l'ensemble du continent.

Ce système de notation, fondé en partie sur le reclassement des expositions souveraines aux États actionnaires (au mépris des normes internationales d'information financière appliquées par les institutions financières) et sur la divulgation de ces expositions, soulève des préoccupations plus larges quant à l'interprétation des obligations financières intergouvernementales. Afreximbank opère dans le cadre d'un traité qui prévoit un traitement préférentiel des créanciers et préserve le rôle de la Banque dans la fourniture d'un soutien indispensable lorsque les marchés de capitaux mondiaux deviennent difficiles d'accès. La classification de ces expositions comme non performantes en l'absence d'une défaillance formelle, d'une répudiation ou d'une violation substantielle ne reflète pas l'esprit et la structure du financement multilatéral africain. Plus inquiétant encore, l'agence de notation a carrément attribué une perspective négative à Afreximbank en se basant sur le fait que ses expositions souveraines pourraient être restructurées unilatéralement, au mépris total du traité qui lui confère un statut de créancier privilégié, tel que signé et ratifié par 53 États africains.

Le Secrétariat de la ZLECAf souligne l'importance des notations de crédit qui sont non seulement rigoureuses, mais aussi fondées sur une compréhension complète des dispositions juridiques et de gouvernance qui sous-tendent les institutions financières multilatérales africaines. Afreximbank a été un partenaire indispensable pour faire avancer les intérêts



économiques collectifs de l’Afrique, en particulier en période de crise. Qu’il s’agisse de diriger les efforts de relance économique après une pandémie ou de financer des initiatives cruciales en matière de commerce et d’infrastructure, la Banque est toujours intervenue là où les institutions traditionnelles hésitaient. Son rôle de catalyseur, en particulier dans le soutien à la mise en œuvre de la ZLECAf et au renforcement des chaînes de valeur régionales, reflète un mandat stratégique et axé sur le développement, comme le reconnaissent ses instruments de mise en place.

À un moment où l’Afrique s’efforce d’accéder à la souveraineté économique, à l’industrialisation et à l’intégration, les abaissements des notes qui ne tiennent pas compte de la volonté politique et de la solidarité régionale qui sous-tendent ces initiatives risquent de renforcer des récits dépassés sur le risque africain. Plutôt que de pénaliser les institutions qui conduisent des changements transformateurs, la Communauté internationale devrait reconnaître et soutenir la mission d’Afreximbank en tant que pilier de la résilience et de l’intégration économiques de l’Afrique. Le Secrétariat de la ZLECAf reste confiant dans la solidité à long terme d’Afreximbank, dans son leadership visionnaire et dans son rôle essentiel dans la transformation structurelle des économies africaines. Nous appelons à un examen plus équilibré du statut des institutions africaines, en particulier celles qui sont dûment mandatées par des États africains souverains.

« Afreximbank est non seulement une pierre angulaire de l’architecture du commerce et du développement de l’Afrique, mais aussi un instrument essentiel pour la mise en œuvre de la ZLECAf. Il est très préoccupant qu’au moment où l’Afrique mobilise ses institutions pour mettre en œuvre son effort d’intégration le plus ambitieux, une telle notation soit émise sur la base d’hypothèses qui ne tiennent pas compte du fondement juridique et du mandat institutionnel de la Banque », a déclaré S.E.M. Wamkele Mene, Secrétaire général du Secrétariat de la ZLECAf. « L’Afrique ne peut accepter que l’évaluation de ses institutions dirigeantes soit motivée par une lecture erronée et partielle du traité instituant ces institutions. En particulier, il est étrange que les institutions multilatérales africaines les plus précieuses soient malicieusement présentées comme n’ayant pas droit aux protections des États africains prévues par leurs traités d’établissement respectifs, tout en préconisant que des institutions étrangères similaires opérant sur le continent aient droit à ces protections de la part des mêmes États africains. Il est temps que les Africains comprennent qu’il s’agit d’une tentative délibérée et coordonnée de saper les institutions créées et contrôlées par les Africains pour promouvoir leur développement. Le Secrétariat de la ZLECAf soutient fermement Afreximbank et son leadership continu dans le financement de la transformation du continent ».

Le Secrétariat de la ZLECAf encourage toutes les parties prenantes, y compris les investisseurs et les partenaires financiers, à maintenir leur confiance dans la résilience institutionnelle d’Afreximbank et dans son rôle fondamental dans la réalisation des priorités d’intégration du continent. La Banque reste un instrument crédible et indispensable pour accélérer le commerce intra-africain.

Le Secrétariat de la ZLECAf réaffirme sa pleine confiance dans le parcours, la gouvernance, la solidité financière et la pertinence durable d’Afreximbank pour la transformation économique du continent.



À propos de la ZLECAf

La Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf) est l'un des projets phares de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, et est entrée en vigueur le 30 mai 2019, les échanges commerciaux au titre de l'Accord ayant commencé le 1^{er} janvier 2021. Il s'agit d'un accord commercial de grande ambition visant à rassembler les 55 États membres de l'Union africaine (UA), couvrant un marché de plus de 1,3 milliard de personnes. Avec une portée globale, la ZLECAf aborde des domaines clés de l'économie africaine, notamment le commerce des marchandises et des services, le commerce numérique, la protection des investissements, les droits de propriété intellectuelle et la politique de concurrence entre autres. En éliminant les obstacles au commerce sur le continent, la ZLECAf vise à stimuler de manière significative le commerce intra-africain, en particulier dans les secteurs de la production et des services à valeur ajoutée. Selon les estimations, l'accord a le potentiel d'augmenter le commerce intra-africain de 52,3 % grâce à la libéralisation tarifaire et aux mesures de facilitation du commerce. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://au-afcfta.org>.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Mme Grace Khoza, Conseillère principale en communication | Secrétariat de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf) | Email : Grace.Khoza@au-afcfta.org | Accra, Ghana

Mme Yafika Chitanda, Chargée de Communication | Secrétariat de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf) | Email : Yafika.chitanda@au-afcfta.org | Accra, Ghana

****FIN***